

AVIS N°043-2022 / DC/BR / DG

TPCI 6% 2016-2028

Paiement des intérêts annuels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 8 avril 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 6% 2016-2028 » pour un montant global net d'impôt de 17 817 393 200 FCFA (Dix-sept milliards huit cent dix-sept millions trois cent quatre-vingt-treize mille deux cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : EDC Investment Corporation : 01 B.P.4107 Abidjan 01 Tél : (+225) 27 20 21 10 44 ; Fax : (+225) 27 20 21 10 46.

Fait à Abidjan, le 29 mars 2022

Le Directeur Général

AL Central + DC / BR + Banque

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

DUNVE IST UEMOA

00 Dt